



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 564

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Ian Boucard, pour le groupe Les Républicains. *(Mmes et MM. les députés du groupe LR se lèvent et applaudissent.)*

M. Ian Boucard. Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer la solidarité du groupe Les Républicains avec tous nos compatriotes paralysés par les importantes chutes de neige d'hier et à tous les agents qui se mobilisent pour débloquer la situation le plus rapidement possible. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.)*

M. Éric Coquerel. Ça s'appelle le service public !

M. Ian Boucard. Monsieur le Premier ministre, ce week-end, les citoyens du Val-d'Oise et du Territoire de Belfort vous ont adressé un avertissement et attendent de vous que vous l'entendiez. Votre gouvernement vante souvent les mérites de son action pour améliorer le pouvoir d'achat des Français. Pourtant, ces mêmes Français nous ont dit, au cours de ces dernières semaines, que ce n'était pas vrai.

C'est évidemment faux pour les retraités, dont la CSG – la contribution sociale généralisée – augmente de 25 % sans aucune compensation, ce qui signifie moins de solidarité familiale et moins de consommation.

Ce n'est pas vrai non plus pour les actifs, dont les cotisations sociales ont très légèrement diminué, mais qui ont vu le prix du gaz, du fioul domestique, du timbre et surtout des carburants dérapier : 7 centimes d'augmentation pour le sans-plomb, 11 centimes pour le diesel, selon les chiffres officiels du ministère de la transition écologique et solidaire. Cette hausse pénalise doublement les habitants des zones rurales, dont les trajets sont plus longs et qui n'ont pas le même accès aux transports en commun.

Ces mêmes habitants de villes moyennes et de villages nous ont aussi dit leur inquiétude et leur sentiment d'être abandonnés devant la raréfaction, voire la disparition des services publics et des services de santé.

M. Frédéric Reiss. Exact !

M. Ian Boucard. Nos territoires manquent de médecins généralistes et de spécialistes, nos hôpitaux sont débordés et nos communes ont de moins en moins de moyens.

Monsieur le Premier ministre, ce ne sont certes que deux élections, mais elles sont sans doute plus significatives que les sondages que l'on commente matin, midi et soir. Comment comptez-vous augmenter concrètement le pouvoir d'achat des classes moyennes et répondre à l'exaspération de la majeure partie de la

population, qui souffre devant une telle injustice sociale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Boucard, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre réélection dans ce beau Territoire de Belfort. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe UDI-Agir.*) Mais le Lion de Belfort ne vous autorise pas à rugir des inexactitudes. (*Sourires et applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Guy Teissier. Il ne faut pas jouer les dompteurs !

M. Bruno Le Maire, ministre. La justice – la justice sociale, la justice économique – consiste à faire en sorte que le travail paie. C'est le cap qui a été fixé par le Premier ministre, le cap qui a été fixé par le Président de la République et le cap que nous tiendrons durant tout le quinquennat.

Nous avons supprimé des charges sociales - assurance maladie, assurance chômage - pour 21 millions de salariés français, qui voient leur fiche de paie augmenter dès le mois de janvier 2018. C'est de la justice sociale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Nous avons augmenté la prime d'activité pour inciter les Français à reprendre le travail. C'est de la justice sociale.

Mme Laetitia Avia. Bravo !

M. Bruno Le Maire, ministre. Nous avons entamé la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages français et nous supprimerons définitivement cet impôt injuste et inefficace.

M. Fabien Di Filippo. Sur le dos des communes !

M. Bruno Le Maire, ministre. C'est de la justice sociale, et c'est du pouvoir d'achat pour les Français. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Fabien Di Filippo. Vous avez augmenté le prix du carburant !

M. Bruno Le Maire, ministre. La réalité, c'est que nous avons une stratégie, et que celle-ci ne consiste pas à redistribuer de la richesse avant de l'avoir créée, mais à créer plus de richesse par les entreprises, par les entrepreneurs,...

M. Éric Coquerel. Et les salariés dans tout ça ?

M. Bruno Le Maire, ministre. ...par l'emploi, pour pouvoir ensuite la redistribuer à ceux qui en ont le plus besoin. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

Mme Émilie Bonivard. Vous faites payer les classes moyennes !

M. Pierre Cordier. Et les ruraux !

M. Bruno Le Maire, ministre. Le cap sera tenu : celui de la revalorisation du travail, celui de la baisse de la dépense publique, celui de la réduction de la dette publique et celui de la baisse des impôts pour tous les Français.

M. Fabien Di Filippo. Celui de la fracture territoriale !

M. Bruno Le Maire, *ministre* . Ce cap-là a été fixé et il sera tenu par l'ensemble du Gouvernement.
(*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Fabien Di Filippo. Ça promet !

Données clés

Auteur : [M. Ian Boucard](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 564

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 février 2018](#)